



MUNICIPALITE DE BASSINS

Préavis n° 01/03

Bassins, le 20 janvier 2003

**Préavis municipal relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 4'695'000.- pour la construction d'une piscine couverte publique sur la place de la Scierie.**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir consulté à plusieurs reprises la commission d'urbanisme, les architectes et différents spécialistes, ayant visité également des installations, la Municipalité est en mesure de vous soumettre une demande de crédit pour la réalisation d'une piscine couverte **et** son installation de chauffage.

**Résumé et synthèse des différentes réflexions.**

Les commissions de travail et la municipalité ont analysé les différents concepts et principes de réalisations de la piscine. Les résultats de nos différentes séances sont énoncés ci-après :

1. La mise à l'enquête de l'objet a permis de modifier les accès projetés. Une séparation nette entre le parking de la Rue de l'Ancienne Scierie et le chemin piétonnier a été planifiée.
2. L'obligation d'englober la production de chaleur a été donnée par la commission à la municipalité pour présenter cette demande.
3. Le système de traitement de l'eau retenu coûte plus cher à l'investissement mais offre l'avantage d'avoir un **coût** d'exploitation et de fonctionnement **inférieur** aux autres solutions.
4. La commission ne désirait pas traiter la notion de chauffage à distance pour les bâtiments communaux sis au centre du village. Seule une prise en considération éventuelle de l'école était concevable.
5. Une durée d'amortissement de 30 ans a été retenue pour calculer le plan financier. La loi vaudoise permet d'amortir sur 50 ans mais cela paraît peu raisonnable dans la réalité.

Le travail de la municipalité a consisté à étudier de façon la plus précise possible les coûts de la construction projetée. La solution privilégiée dans notre esprit est toujours la solution **EXTREME** la plus défavorable financièrement pour la commune. **3 options de système de chauffage ont été retenues.**

1. Une solution complète a été étudiée en imaginant un **système tri-énergie** soit solaire, bois et mazout pour un montant de CHF **4'695'000.--**. Pour l'énergie solaire, ce sont des capteurs thermiques passifs en toiture qui sont sans entretien.
2. La solution d'un chauffage solaire en toiture et à mazout est une deuxième option. Le coût de la construction s'élève à CHF **4'150'000.--**.
3. La troisième option retenue a été celle du bois-mazout avec un coût de CHF **4'500'000.--**.

## Analyse politique

La commune possède une grande surface de forêt. La capacité de coupe annuelle est de 6000m<sup>3</sup>. Les marchés du bois sont difficiles. 55% de notre bois est destiné à l'industrie pour exécuter des poutres ou plateaux de bois et 40% au chauffage. **Le solde reste en forêt.**

Seule une **volonté politique** permet de maintenir le bois comme matière première et comme alternative au chauffage au mazout. Les coûts d'énergie « bois » sont **3 fois** plus élevés que la production « mazout ». La notion de développement durable doit être prise en compte mais nous sommes sur un terrain où l'esprit l'emporte actuellement sur la réalité pragmatique et économique.

Dans les calculs des coûts d'**exploitation**, le projet est **chiffré** pour toutes les solutions avec un prix du kWh (bois – mazout) à 0.17 CHF/kWh. Il est évident qu'à ce prix là, les frais de manufacture du bois sont calculés. La puissance de la chaufferie bois serait de 190 kW selon les déperditions thermiques et les besoins calculés et mesurés (école (35 kW), battoir (50 kW) et piscine (90 kW)). Les investissements tiennent compte de la réalisation du génie civil nécessaire à cette chaudière avec silo fosse de 160 m<sup>3</sup>.

## Financement

### Charges à l'investissement

Le financement de la réalisation proposée est prévu de la façon suivante :

Terrain	Déjà acquis	
Etat subvention DGEO	415'000.00	
Etat subvention solaire	52'000.00	
Etat subvention bois		60'000.00
Clinique de Genolier	1'000'000.00	
Souscriptions	200'000.00	
Groupement (gestion libre par Bassins)	400'000.00	
Cash Fonds Simone (au bilan)	500'000.00	
Contribution équipement (4)	288'000.00	
TOTAL	2'855'000.00	2'915'000.00

En fonction de la variante retenue, le solde est de :

	Solaire, Bois, Mazout	Bois, Mazout	Solaire, Mazout
Charges communales	1'780'000.00	1'637'000.00	1'295'000.00

Le canton de Vaud, par l'intermédiaire du **SEVEN** (Service Vaudois de l'Energie, seul institut qui gère les fonds fédéraux pour le canton), pourrait allouer un montant de CHF 60'000.- à 70'000.- mais en ne le garantissant pas. Les demandes doivent être faites le plus vite possible en début d'année pour être bénéficiaire (voir annexe 1).

Les frais de concours, d'études et de l'achat du terrain s'élèvent à 565'000 CHF. Ces montants **précédemment accordés** ont été pris sur le ménage communal.

Au vu des comptes de l'école et de la participation financière du groupement scolaire, il est de notre compétence communale de reporter une partie du financement sur la piscine couverte. Le montant de 400'000 CHF correspond à **une classe**.

## Charges à l'exploitation

Les frais d'exploitation annuels projetés sont les suivants :

	Energie en kWh	Tarif CHF/kWh	TOTAL CHF
Consommation d'énergie électrique annuelle, incluant les pompes, eaux sanitaires, douches, éclairage, etc. *	84'000.00	0.17	14'280.00
Ventilation du local piscine à raison de renouvellement du volume 4 fois par heure *	52'000.00	0.17	8'840.00
Consommation d'eau *** en m <sup>3</sup>	9'600.00	3.15	30'240.00
Complément eau chaude par rapport au solaire (au bois) *	200'000.00	0.17	34'000.00
Stérilisation de l'eau par le système électrochlore à membrane *			3'530.00
Salaire concierge, pour entretien, surveillance en heures par année selon le nombre de jours par année d'ouverture à raison de 8 heures par jour	2'680.00	30.00	80'400.00
Révision annuelle en bloc *			8'000.00
Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution solaire - mazout **			88'491.67
Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution solaire - bois - mazout **			121'633.33
Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution Bois - mazout **			111'861.67
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>267'781.67</b>
			<del>300'923.33</del>
			<b>291'151.67</b>

chiffres fournis par les architectes mandatés\*

chiffres fournis par l'exécutif de la commune\*\*

Consommation d'eau facturée à la commune par la commune ?\*\*\*

## Produits (revenus)

Le tableau suivant montre les produits (encaissements prévus) conclus à ce jour et encore en cours de tractations fortement avancées. Certains partenaires attendent encore la réalisation du projet pour s'engager définitivement...

	A ce jour	En attente	
Participation des communes avoisinantes	74'328.00	25'000.00	99'328.00

	Entrées	Jours ouverts	Tarif	
Entrées payantes en fonction d'une moyenne journalière	50.00	335.00	6.00	100'500.00

	Nombre	Tarif annuel	
Abonnements annuels	150.00	350.00	52'500.00

<b>TOTAL</b>			<b>252'328.00</b>
--------------	--	--	-------------------

	Solaire, mazout	Solaire, bois, mazout	Bois, mazout
<b>CHARGES ANNUELLES COMMUNALES</b>			
Avec facture de l'eau	15'453.67	48'595.33	38'823.67
<b>CHARGES ANNUELLES COMMUNALES</b>			
Sans facture de l'eau !	-14'786.33	18'355.33	8'583.67

**Il est aussi important de comprendre que le risque financier pris par la commune pour cette construction représente 2.24 points d'impôt avec la facture d'eau et revalorisation du bois.**

**Sachant que notre participation à EtaCom est de 11.2 points d'impôt entre 2002 et 2003, le retour sur investissement est nul pour nos habitants. Voyons l'avenir avec sérénité.**

Point d'impôt	21'687.42			
Augmentation dû au report de l'opération ETACOM entre 2002 et 2003	242'899.12	soit	11.20	points d'impôts
Charges de la piscine en points d'impôts avec facture d'eau			0.71	1.79
Charges de la piscine en points d'impôts sans facture d'eau			-0.68	0.40

**La Municipalité a toujours comme objectif de maintenir une attractivité pour ses habitants.** Il est impératif de comprendre que si cette piscine ne se réalise pas à Bassins, d'autres villages vont répondre aux demandes de leurs concitoyens. Les coûts ne seront plus

gérer par la commune mais par contre nous financerons obligatoirement leurs investissements.

## Conclusion

Les différents éléments apportés par la Municipalité à ce jour, permettent d'envisager de construire une piscine couverte publique à la place de la Scierie.

Ainsi donc il est **demandé au conseil communal** de Bassins

vu le préavis municipal n° 01/03 du 20 janvier 2003,

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce dossier

ouï les conclusions du rapport de la commission de l'urbanisme chargée d'étudier ce dossier

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accorder à la municipalité **un crédit extrabudgétaire de 4'695'000.- CHF** pour la construction d'une piscine couverte publique sur la place de la Scierie.

d'autoriser la municipalité à emprunter un montant jusqu'à hauteur de **3'695'000.- CHF** pour la construction d'une piscine couverte publique sur la place de la Scierie.

d'autoriser la municipalité de libérer le fonds Simone Badel pour un montant de **500'000.- CHF** pour la construction d'une piscine couverte publique sur la place de la Scierie.

Au nom de la Municipalité de Bassins

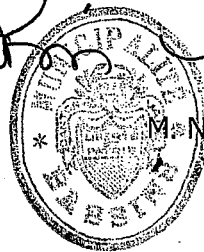
Le Syndic :

la Secrétaire :

D. Lohri

M. Noiroth



# PISCINE COUVERTE

## Plan d'investissement

Etat au 26.01.03

### Crédit

Durée	Années	Années	Années
	30	30	30
Coût total solaire - mazout	4'150'000.00		
Coût total solaire - bois - mazout		4'695'000.00	
Coût total bois - mazout			4'500'000.00

### Fonds communaux

Etat DGEO	415'000.00		
Etat solaire	52'000.00		
Etat bois		60'000.00	60'000.00
Clinique de Genolier	1'000'000.00		
Souscription	200'000.00		
Groupement (gestion libre par Bassins)	400'000.00		
Cash Fonds Simone Badel (au bilan)	500'000.00		

Contribution équipement (4)	288'000.00		
	2'855'000.00		

4 72000.00

<b>Charges communales</b>	<b>1'295'000.00</b>	<b>1'780'000.00</b>	<b>1'637'000.00</b>
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>Intérêts</b>	<b>45'325.00</b>	<b>62'300.00</b>	<b>57'295.00</b>
<b>Amortissements</b>	<b>43'166.67</b>	<b>59'333.33</b>	<b>54'566.67</b>
<b>Taux</b>	<b>0.035</b>		

<b>Total Charges</b>	<b>88'491.67</b>	<b>121'633.33</b>	<b>111'861.67</b>
----------------------	------------------	-------------------	-------------------

# PISCINE COUVERTE

## Plan d'investissement

Etat au 26.01.03

Crédit

	Années	Années	Années
Durée	30	30	30
Coût total solaire - mazout	4'150'000.00		
Coût total solaire - bois - mazout		4'695'000.00	
Coût total bois - mazout			4'500'000.00

Fonds communaux

Etat DGEO	415'000.00		
Etat solaire	52'000.00		
Etat bois		60'000.00	60'000.00
Clinique de Genolier	1'000'000.00		
Souscription	200'000.00		
Groupement (gestion libre par Bassins)	400'000.00		
Cash Fonds Simone Badel (au bilan)	500'000.00		

Contribution équipement (4)	288'000.00		
	2'855'000.00		

4 72000.00

<b>Charges communales</b>	<b>1'295'000.00</b>	<b>1'780'000.00</b>	<b>1'637'000.00</b>
---------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Intérêts	45'325.00	62'300.00	57'295.00
Amortissements	43'166.67	59'333.33	54'566.67
Taux	0.035		

<b>Total Charges</b>	<b>88'491.67</b>	<b>121'633.33</b>	<b>111'861.67</b>
----------------------	------------------	-------------------	-------------------

# Piscine couverte participation des communes et des associations

	Population	Réponse	Durée	Montant	TOTAL	Remarques
<b>District de Nyon</b>	60 169					
Amex-sur-Nyon	118	non	0	0.00	0.00	
Arzier	1 814	oui	2	2.00	3628.00	
Bassins	834		0	0.00	0.00	
Begnins	1 301	contact	0	0.00	0.00	
Bogis-Bossey	790		0	0.00	0.00	
Borex	849	non	0	0.00	0.00	
Chavannes-de-Bogis	977	non	0	0.00	0.00	
Chavannes-des-Bois (6)	389	non	0	0.00	0.00	trop loin de Bassins
Chéserex	1 107		0	0.00	0.00	
Coinsins	365	non	0	0.00	0.00	trop loin de Bassins
Commugny	2 259		0	0.00	0.00	
Coppet	2 179	contact	0	0.00	0.00	conseil régional
Crans-près-Céligny	1 883		0	0.00	0.00	
Crassier	747	non	0	0.00	0.00	sondage trop loin
Duillier	901	non	0	0.00	0.00	
Eysins	808	non	0	0.00	0.00	conseil régional
Founex	2 335	non	0	0.00	0.00	trop loin de Bassins
Genolier	1 497	non	0	0.00	0.00	
Gingins	1 024	non	0	0.00	0.00	
Givrins	810	non	0	0.00	0.00	établissement scolaire de Genolier
Gland	9 741	non	0	0.00	0.00	
Grens	297		0	0.00	0.00	
Mies	1 433	oui	2	2.00	2866.00	
Nyon	15 748		0	0.00	15000.00	
Prangins	3 050	étude	0	0.00	0.00	
La Rippe	941		0	0.00	0.00	
Saint-Cergue	1 651		0	0.00	0.00	
Signy-Avenex	416	non	0	0.00	0.00	inapproprié, conseil régional
Tannay	1 120	non	0	0.00	0.00	
Trélex	1 123	non	0	0.00	0.00	
Le Vaud	977	oui	5	2.00	1954.00	
Vich	685		0	0.00	0.00	
St-George	440			2.00	880.00	
Groupement scolaire Coppet					15000.00	
Groupement scolaire Begnins					20000.00	
Clinique de Genolier					15000.00	



TOTAL	60 609			74328.00	1.23
-------	--------	--	--	----------	------

Réponse dans les délais	22	
oui	3	13.64%
non	16	72.73%
contact	2	9.09%
étude	1	4.55%

Participation	70.97%
	9.68%
	51.61%
	6.45%
	3.23%

# Coût estimatif d'exploitation annuel

	Energie en kWh	Tarif CHF/kWh	TOTAL CHF			
1	Consommation d'énergie électrique annuelle, incluant les pompes, eaux sanitaires, douches, éclairage, etc. *	84'000.00	0.17	14'280.00		
2	Ventilation du local piscine à raison de renouvellement du volume 4 fois par heure *	52'000.00	0.17	8'840.00		
3	Consommation d'eau *** en m <sup>3</sup>	9'600.00	3.15	30'240.00		
4	Complément eau chaude par rapport au solaire (au bois) *	200'000.00	0.17	34'000.00		
5	Stérilisation de l'eau par le système électrochlore à membrane *			3'530.00		
6	Salaire concierge, pour entretien, surveillance en heures par année selon le nombre de jours par année d'ouverture à raison de 8 heures par jour	2'680.00	30.00	80'400.00		
7	Révision annuelle en bloc *			8'000.00		
8a	Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution solaire - mazout **			88'491.67		
8b	Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution solaire - bois - mazout **				121'633.33	
8c	Amortissements et intérêts annuels sur 30 ans solution bois - mazout **				111'861.67	
<b>TOTAL CHARGES</b>				<b>267'781.67</b>	<b>300'923.33</b>	<b>291'151.67</b>

\* chiffres fournis par les architectes mandatés

\*\* chiffres fournis par l'exécutif de la commune

\*\*\* consommation d'eau facturée par la commune à la commune ?


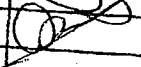
## Prévision pour l'exploitation

	A ce jour	En attente			
1 Participation des communes avoisinantes	74'328.00	25'000.00		99'328.00	
	Entrés	Jour ouvert	Tarif		
2 Entrées payantes en fonction d'une moyenne journalière	50.00	335.00	6.00	100'500.00	
	Nombre		Tarif annuel		
3 Abonnements annuels	150.00		350.00	52'500.00	
<b>TOTAL</b>				<b>252'328.00</b>	
<b>CHARES ANNUELLES COMMUNE avec facture de l'eau</b>			<b>15'453.67</b>	<b>48'595.33</b>	<b>38'823.67</b>
<b>CHARES ANNUELLES COMMUNE sans facture de l'eau</b>			<b>-14'786.33</b>	<b>18'355.33</b>	<b>8'583.67</b>

## POINT D'IMPOTS ET REPORT DES CHARGES DE L'ETAT

Point d'impôt	21'687.42			
Augmentation dû au report de l'opération ETACOM entre 2002 et 2003	242'899.12	soit	11.20 points d'impôts	
Charges de la piscine en points d'impôts avec facture d'eau		0.71	2.24	1.79
Charges de la piscine en points d'impôts sans facture d'eau		-0.68	0.85	0.40

**Municipalité de la  
Commune de Bassins**  
1269 Bassins

Reçu le : 4.10.02		
Transmis le :		
Traité par :		
Initiales	Discussion	Visas
D. L.	Oui Non	
M. C.	X	
E. M.		
A. D.		
F. M.		

Lausanne, le 30 septembre 2002  
RV/FS/ag-91**Projet de chauffage à distance au bois**  
- Demande d'aide financièreMonsieur le Syndic,  
Messieurs,

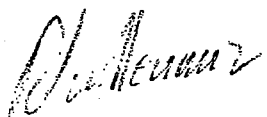
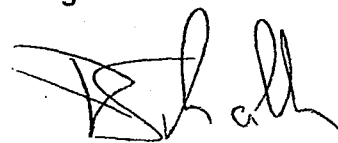
Nous nous référons à la visite du soussigné de gauche concernant votre demande d'aide financière pour le projet susmentionné.

Après examen, nous pouvons vous transmettre l'ordre de grandeur de la participation de l'Etat de Vaud pour un tel projet. Il s'agit d'un montant de Fr. 60'000.-- à 70'000.-- qui serait attribué pour l'installation de production de chaleur à bois avec le dispositif de stockage du combustible. Ce montant correspond aux règles de financement actuelles.

Cependant, il ne pourra être octroyé que s'il est encore disponible, lorsque votre demande définitive nous parviendra.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous présentons, Monsieur le Syndic, Messieurs, nos salutations distinguées.

SEVEN - Energie :

René Vuilleumier,  
chef de Division a.i.François Schaller,  
ingénieur

MUNICIPALITE DE BASSINS  
A l'att. de M. Lohri, Syndic  
1269 Bassins

SRZ/cb

Genolier, le 20 octobre 2003

Mesdames, Messieurs,

A la suite des divers entretiens de MM. Hubert et Lohri, nous avons le plaisir de vous confirmer la participation de la Clinique de Genolier SA à la société Piscine de Bassins SA à hauteur de 20%.

Comme convenu, cette participation permettra à notre Clinique d'avoir un accès prioritaire à la piscine quatre demi-journées par semaine. Un local/vestiaire sera réservé exclusivement à la Clinique de façon à ce qu'elle puisse y entreposer son matériel.

M. Antoine Hubert, président du directoire, représentera notre société au Conseil d'administration de la société « Piscine de Bassins SA ».

Dans l'intervalle, nous vous remercions de prendre note de ce qui précède et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Clinique de Genolier SA

  
Gwynn Brand  
Directeur Général

  
Sandra Ruttimann-Zahnd  
Directrice Administrative & Financière

*Direction Administrative & Financière*

Tél. +41 22 366 90 28 CH-1272 Genolier  
Fax +41 22 366 90 98 [sruttimann@genolier.net](mailto:sruttimann@genolier.net)  
[www.genolier.net](http://www.genolier.net)